



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SOMMAIRE

Contexte 2025	5
Vie associative - Adhérents, équipe, organisation, budgets	7
Partenariats, adhésions	8
Séminaire 2025 et célébration des 25 ans de l'UFISC	9
Mutualisation	11
Espaces de travail actifs	12
Communication	16
Structuration professionnelle et dynamiques collectives	19
Rencontres professionnelles	21
Actions 2025	21
Axe 1 - Affirmer un espace socio-économique spécifique « Culture et ESS »	27
FOCUS - Un engagement collectif renforcé en faveur des libertés artistiques et associatives	32
FOCUS - <u>Relance de la MCAC</u>	34
Axe 2 - Combattre la précarité des structures et développer la qualité des parcours des personnes	35
Axe 3 - Porter une transformation, (r)évolution, bifurcation culturelle à court et plus long terme	39
FOCUS - Accompagner les coopérations : Culture(s) & Ruralité(s)	42



L'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, est une fédération professionnelle d'employeurs, qui réunit seize organisations du champ des arts et de la culture, se réclamant de l'économie solidaire.

L'ensemble des membres de l'UFISC regroupent sur l'ensemble du territoire près de **3 000 structures artistiques et culturelles**, dans différentes activités (création artistique, diffusion et exposition, production d'événements, accompagnement de pratiques culturelles, formation professionnelle, enseignement, médias, numérique...).

Elles sont réunies au sein de l'UFISC autour du *Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture*, qui défend les principes de diversité culturelle et de droits culturels, de coopération et d'économie solidaire, et de coconstruction citoyenne de l'intérêt général.

Les membres de l'UFISC



Contexte 2025

L'année écoulée s'inscrit dans un contexte particulièrement préoccupant pour les acteurs culturels et associatifs.

D'un côté, **les décisions austéritaires frappent l'écosystème culturel et citoyen**. Un décret d'annulation de crédits à hauteur de 121 millions d'euros coupe les programmes du ministère de la Culture, dont plus de 48 millions sur les crédits de la création artistique. Le Programme 361 (démocratie culturelle) perd 33 millions d'euros, compromettant l'été culturel et les dispositifs d'éducation artistique. Le FONPEPS est structurellement sous-doté (35 M€ votés en loi de finances pour un besoin réel estimé à plus de 60 M€). Des collectivités, en particulier des régions et départements, se désengagent et baissent leurs budgets culturels.

De l'autre, les **entraves aux libertés de création** (et ses corollaires que sont la liberté de diffusion, la liberté de programmation et la liberté d'expression) portées par la progression des idées réactionnaires, s'ajoutent aux répressions contre les libertés associatives, déjà mises à mal par les phénomènes de marchandisation et par l'adoption du Contrat d'engagement républicain.

C'est pour faire face à cette double offensive que l'UFISC a relancé la **Mobilisation et Coopération Art et Culture (MCAC)** en avril 2025. Née dans le contexte de la crise COVID, la réactivation de cet espace de coopération, de veille et de plaidoyer s'est imposée pour favoriser l'interconnaissance entre organisations et secteurs et apporter une riposte collective contre la montée des idées réactionnaires et d'extrême-droite, et alerter sur ce véritable plan social à bas bruit, qui menace l'ensemble de l'écosystème culturel et artistique en même temps que les droits culturels et les libertés fondamentales.

2025, c'était aussi l'anniversaire des **25 ans de l'UFISC**, célébré le 6 octobre à Mains d'œuvres (Saint-Ouen) lors d'une soirée rassemblant quelque 150 personnes : membres du CA, organisations de la MCAC, partenaires institutionnels, structures du réseau. La soirée était introduite par des élu·es de l'UFISC et plusieurs partenaires, en présence notamment de Jean-Louis Laville (Professeur au CNAM), Christopher Miles (Directeur de la DGCA), Jean-Michel Poullé (Trésorier de la FNCC).

Ce temps fort a permis de mettre en récit les trajectoires collectives des membres de l'UFISC, et de réaffirmer les fondements politiques du projet porté par l'Union depuis sa création : la défense d'une culture solidaire, engagée au service de l'intérêt général, ancrée dans le respect des droits humains.

Les **Rencontres nationales "Culture et ruralités"**, organisées à Verdun, ont constitué un autre temps structurant de l'année. Elles ont permis de mettre en lumière les enjeux spécifiques des territoires ruraux, tout en interrogeant les conditions d'une action culturelle fondée sur la coopération, la proximité et la reconnaissance des ressources locales. Ces rencontres ont confirmé la nécessité de penser les politiques culturelles à partir des territoires, en articulation étroite avec les droits culturels et les dynamiques sociales et écologiques.

Au-delà de ces temps forts, l'UFISC a poursuivi, de manière continue, son travail de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, notamment autour des droits culturels, avec des actions visant outiller les acteurs, à transformer les pratiques professionnelles et à contribuer à l'émergence de cadres d'action plus démocratiques.

Parallèlement, l'UFISC s'est engagée dans plusieurs démarches prospectives, cherchant à anticiper et à orienter les évolutions des politiques publiques. La contribution à la démarche collective « **Vers un livre blanc de la décentralisation** », portée par l'OPC s'inscrit dans cette perspective, en proposant de repenser les rapports entre État, collectivités et acteurs de terrain, dans une logique de coopération, de solidarité et de reconnaissance des initiatives locales.

Ainsi, dans un contexte incertain et parfois contraint, l'UFISC poursuit coûte que coûte son engagement : **défendre une conception de la culture comme bien commun, soutenir les dynamiques collectives et contribuer à l'invention de politiques culturelles plus justes, plus inclusives et pleinement démocratiques.**

VIE ASSOCIATIVE

Equipe, organisation, instances internes



Equipe salariée

► Pendant l'année 2024, l'équipe de l'UFISC a été composée de **4 salarié·e·s en CDI** et d'**une salariée en apprentissage** présentes de façon consécutive.

► Conformément à la volonté exprimée par l'équipe et la gouvernance, de mettre en place **une organisation du travail horizontale et attentive aux besoins des personnes**, les échanges entre l'équipe et le Bureau se sont poursuivis et une attention a été portée à la collégialité des décisions et à la délibération des stratégies et méthodologies.

► En plus des réunions régulières, l'équipe s'est réunie pour un séminaire de rentrée en septembre 2025.

Les instances

- **9 conseils d'administration :**
 - **4 CA d'une journée**, dont **1 CA élargi** aux partenaires de l'Union et réseaux de collectivités sur les politiques culturelles et les structurations territoriales.
 - **5 CA d'une demi-journée**

Participation des deux tiers des membres sur chaque CA, soit une vingtaine de participant·e·s environ).

Organisations membres

► Dans sa démarche d'information et d'appui auprès de ses membres, l'**UFISC a participé autant que possible aux AG des organisations membres** (CITI, FEDELIMA, FAMDT, FRACAMA, SMA), **ainsi qu'à des temps de rencontres publiques, organisées par ses adhérents :**

- DEBRIEF du RIF
- MODAL, de la FAMDT
- Raffut ! de la FEDELIMA,
- 20 ans du SMA,
- EGIA du CITI.

...

Le séminaire membres & la soirée anniversaire

► Organisation d'un séminaire des membres sur 2 jours et de la soirée des 25 ans de l'Union les 6 et 7 octobre 2025 à Mains d'Oeuvres, en présence de nombreux·ses invité·es.



Les mandats de représentation

► La représentation de l'UFISC, dans les nombreux espaces institutionnels, professionnels et associatifs où elle est investie, est assurée par des référent·es élu·es et des référent·es au sein de l'équipe salariée.

Considérant les démarches sur l'égalité entre les femmes et les hommes portées par l'UFISC et ses membres, le Conseil d'administration porte une attention particulière aux usages favorisant cette égalité : représentation au bureau, expression lors des CA et des réunions, usage de l'écriture inclusive dans les communications internes et externes...

VIE ASSOCIATIVE

Partenariats, adhésions



Partenariats

► **L'UFISC est partenaire d'Opale et co-pilote, avec la COFAC, de la mission CRDLA Culture dans le cadre du dispositif DLA.** Elle travaille de façon régulière et partenariale avec Opale, l'association qui porte cette mission.

► **2 conventions en cours avec la FNADAC et Culture.co** pour des collaborations communes.

Partenariats de recherche

► Collaboration avec la **chaire d'Économie Solidaire du CNAM** et l'association **Opale** autour du **certificat de spécialisation Culture et ESS**, qui a accueilli sa 5ème promotion.

► Participation au **comité de pilotage de l'étude sur les tiers lieux culturels**, co-pilotée par le GIP France Tiers-Lieux, la DG2TDC et l'ANTL, en tant que représentante de l'ANTL.

► Participation de l'UFISC à **l'Observatoire de la Marchandisation des Associations** (actualité 2025 : publication du 2ème rapport : "Entre marchandisation et démarchandisation, un monde associatif à la croisée des chemin").

► Participation de l'UFISC à **l'ANR ESCAPE sur la coconstruction de l'action publique** qui réunit chercheurs et réseaux de l'ESS et des collectivités territoriales.

► Partenariat de l'UFISC avec le **Labex ICCA de la Sorbonne Nouvelle** sur l'étude **Eco-art** autour des pratiques écologiques des structures artistiques et culturelles de l'ESS.

► Partenariat de l'UFISC avec **l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (Fribourg)** et le réseau **Culture 21** sur les **dimensions culturelles des droits humains**

Adhésions

L'UFISC est membre :

- du **MES - Mouvement pour l'économie solidaire** (co-présidence).
- du **CAC - Collectif des Associations Citoyennes** (CA)
- du **Réseau Intercontinental pour la promotion de l'économie sociale solidaire Europe - RIPESS Europe** (comité de coordination)
- de la **Chambre régionale d'économie sociale et solidaire en Ile-de-France - CRESS IDF** (CA)
- de **l'ANTL - l'Association nationale des Tiers Lieux** (CA)
- du **Collectif POPP- pour une observation participative et partagée** (co-présidence)

L'UFISC est également sociétaire de :

- **Coop-médias** - la coopérative citoyenne des médias indépendants
- la SCIC du média indépendant **Politis**.

VIE ASSOCIATIVE

FOCUS - Séminaire 2025 et soirée des 25 ans

Cette année, le premier jour du séminaire annuel des membres de l'UFISC, lundi 6 novembre 2025, a été l'occasion de fêter l'anniversaire de l'Union, avec un débat et une soirée conviviale pour célébrer **les 25 ans de l'Union**.

25 années jalonnées de combats, de victoires partagées et de nouveaux enjeux, face à des contextes en constante mutation, mais toujours guidées par la conviction que la culture est un commun à préserver et à partager.

Après une matinée de travail interne, le séminaire des membres de l'UFISC s'est ouvert dès l'après-midi aux organisations partie-prenantes de la Mobilisation et Coopération Art & Culture-MCAC, avec l'objectif de renforcer l'interconnaissance entre ces réseaux et d'échanger sur des perspectives de travail collectif.

Puis, à 16h30, nouvelle séquence avec un débat autour de la question **Quelles politiques culturelles pour défendre la diversité et la solidarité ?** Ce temps d'échange, largement ouvert aux organisations professionnelles culturelles et artistiques a été introduit par Jean-Louis Laville, sociologue et économiste, titulaire de la chaire Economie Sociale et Solidaire du CNAM – Conservatoire national des Arts et Métiers, et a bénéficié des contributions de Elise Herrmann, cheffe du Département des territoires, DGDCRE, Karine Duquesnoy, Haute fonctionnaire à la transition écologique et au développement durable, Christophe Bennet, Président de la FNADAC – Fédération NAtionale des Directrices et directeurs des Affaires Culturelles et de Jean-Michel Poullé, adjoint à la maire de Malakoff délégué aux politiques culturelles et sportives, trésorier de la FNCC – Fédération nationale des collectivités pour la Culture.

Enfin, à partir de 19h30, la soirée s'est ouverte sur un mot de Christopher Miles, Directeur général de la création artistique du Ministère de la culture, qui a salué le long travail de l'UFISC pour l'ESS et les droits culturels, et s'est prolongée en musique après plusieurs prises de paroles et témoignages.

VIE ASSOCIATIVE

FOCUS - Séminaire 2025 et soirée des 25 ans



Depuis son origine, l'UFISC s'est construite autour d'une conviction simple et puissante : il existe, aux côtés du secteur public et du marché, un espace citoyen, artistique et culturel singulier, témoignant des capacités des personnes à agir, fait d'initiatives non lucratives, de coopérations et de responsabilités partagées. Il témoigne de l'aspiration de toutes et tous à participer à la vie culturelle, à contribuer au monde, au sensible. Ce champ, nous l'avons défendu, nous l'avons fait reconnaître, et il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire et indispensable.

Célébrer les 25 ans de l'UFISC, c'est à la fois honorer cet héritage de luttes et affirmer notre ambition pour l'avenir. C'est rappeler des conquêtes démocratiques à défendre (coûte que coûte) ; la reconnaissance de l'intérêt général de nos actions, la mobilisation pour le système de solidarité de l'intermittence, l'affirmation des droits culturels comme boussole de nos pratiques et comme référentiel de responsabilité publique, la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire dans la loi et dans les faits.

Faire Politique, pour nous, ce n'est pas seulement interpellier : c'est vivre la politique au quotidien, cela se vit tous les jours, dans toutes nos pratiques, dans toutes nos relations, dans nos professions comme sur les territoires.

C'est croire que transformer le monde est possible, dès maintenant, par l'imaginaire, par la relation et par le faire.

Notre ambition reste intacte : une transformation sociale qui passe par la culture, par les droits humains, par une autre manière d'habiter le monde et de le rendre habitable. »

Alban Cogrel, co-Président de l'UFISC, discours d'ouverture de la soirée des 25 ans de l'UFISC.



VIE ASSOCIATIVE

Mutualisation



La Maison des Réseaux artistiques et culturels (MRAC) est essentielle pour la vie des organisations et de l'UFISC. Cet espace de travail mutualisé constitue aussi un outil de coopération et d'accompagnement Culture et ESS, créateur de dynamiques sur le territoire francilien entre les organisations artistiques et culturelles, mais aussi plus largement avec leurs partenaires associatifs, de l'économie sociale et solidaire, institutionnels, publics...

L'UFISC, locataire unique de la Maison des Réseaux, en assure la gestion courante, administrative et quotidienne, et organise la mutualisation des frais d'occupation et des services partagés, en lien avec le Comité de Gestion, auquel toutes les organisations résidentes participent.

Cette gouvernance collective s'efforce de mettre en place des conditions d'accueil et de travail favorisant la solidarité, le respect des personnes et la prise en compte de leurs besoins. Une attention particulière est portée aux enjeux écologiques et de développement durable, en privilégiant les achats alimentaires auprès de coopératives proposant des produits biologiques locaux et/ou issus du commerce équitable, ou encore en organisant la collecte des consommables en vue de leur recyclage. Les prestations (ménage, maintenance informatique...) sont effectuées par des entreprises de l'ESS, avec lesquelles sont entretenues des relations partenariales fortes.

L'année 2025 a été marquée par le départ du réseau RAVIV, qui a quitté la Maison des Réseaux en février 2025, suite à de très grandes difficultés financières et la fin de son contrat salarié, et par l'arrivée de Futurs Composés, réseau de la création musicale et de leurs 2 salarié-es.

2025 en quelques chiffres :

- **4 P'tits déj' MR** ont été organisés. Ces temps d'information et d'entraide entre pairs, organisés collectivement par les salarié-es de la MR pour les équipes des organisations résidentes de la MR ont réunis une dizaine de participant-es sur les thématiques suivantes : organisation personnelle du travail (5 juin), règlement intérieur MRAC (11 sept.), outils numériques (25 sept. + 30 oct.).
- **47 CA** ont été accueillis : ceux des organisations résidentes, mais aussi 2 CA d'organisations extérieures (Fédération des Arts Urbains, CITI) ou encore des réunions de partenaires (RPM, MES...) ;
- **1 formation interne (STT)** mutualisée et **une dizaine d'autres formations** organisées par les orgas résidentes pour leur réseau (RAVIV, formation DC UFISC (3 jours), formation P&L RIF, formation RIF, formation VSS FéRue, formation gouvernance Actes If (2 jours), formation écologie FéRue, ...), sur + de 18 journées ;
- **Une ouverture solidaire en soirée et le week-end** (env. 10 we), pour la FRAAP, le Chapiteau Fai, le Festival Silhouette, leRéseau Salariat...).

A noter également cette année :

- la démarche de travail sur la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- la rédaction et mise en oeuvre d'une convention de mutualisation et d'un règlement intérieur.

VIE ASSOCIATIVE

Les espaces de travail en 2025



Plusieurs espaces de travail sont coordonnés par l'UFISC. Certains sont pérennes et d'autres peuvent émerger pour répondre à des enjeux d'actualité (puis sont réactivés si besoin). La plupart de ces espaces sont ouverts à de nombreux partenaires. Les groupes de travail sont pilotés par l'équipe, avec le soutien de personnes référentes et membres.

Espaces de travail	Format	Description	Contact
MCAC	Espace de travail élargi	La Mobilisation et Coopération Arts & Culture (MCAC) est un espace d'interconnaissance, de partage d'information, d'accompagnement et de ressources, de prises de positions, de plaidoyer et de préconisations politiques. Coordonnée par l'UFISC, la MCAC réunit jusqu'à 60 organisations des arts et de la culture. Des réunions mensuelles sont proposées (tous les 1er mardi de chaque mois).	gregoire.pateau@ufisc.org / patricia.coler@ufisc.org
GT QUESTIONS PRO	Groupe de travail	Un GT sur les questions professionnelles pour échanger sur les actualités sectorielles et travailler la synergie des membres sur les sujets de négociation collective.	patricia.coler@ufisc.org
GT ESS	Groupe de travail	Dédié aux liens entre Culture et ESS, ce GT a pour objectif de poursuivre une réflexion collective autour de la structuration des acteurs culturels dans l'ESS, des outils de finance solidaire, de la notion de non-lucrativité...	patricia.coler@ufisc.org
GT INTER-RÉGIONS	Groupe de travail	Un GT inter-régions concernant le renforcement des dynamiques territoriales et la structuration territoriale.	gregoire.pateau@ufisc.org

VIE ASSOCIATIVE

Les espaces de travail en 2025



Espaces de travail	Format	Description	Contact
GT ECOLOGIE	Groupe de travail	Un groupe de travail pour capitaliser les ressources produites par les membres de l'UFISC et au delà, et pour explorer des pistes de travail collectif sur les enjeux de transition écologique.	laure.hubert-rodier@ufisc.org
GT EGALITE FH & DE GENRE	Comité de pilotage	Échanges sur les questions d'égalité professionnelles femmes-hommes et de genre, les actualités et obligations sectorielles, enjeux, pratiques des réseaux...	laure.hubert-rodier@ufisc.org
GT SOSO	Groupe de travail	Ce groupe de travail s'intéresse aux processus de concertations territoriales, et notamment de type « SOLIMA » (schémas d'orientation de développement des lieux de musique actuelle), « SODAVI »(arts visuels), « SODAC » (cirque), SODAREP (création dans l'espace public),	gregoire.pateau@ufisc.org
GT UFISC IDF	Groupe de travail	Groupe de travail des organisations franciliennes de l'UFISC. C'est dans ce cadre que se structure l'antenne francilienne de l'UFISC, que s'échangent préconisations et diagnostics et que se construisent prises de position politiques collectives et communiqués communs.	gregoire.pateau@ufisc.org
GT COM	Groupe de travail	Ce groupe de travail intervient sur les sujets liés à l'éditorialisation et la diffusion des actualités, ressources et campagnes politiques.	gaelle.ferval@ufisc.org
Comité de gestion MRAC	Espace gouvernance	Espace d'échanges, de transmission et de gouvernance de la Maison des réseaux artistiques et culturels. Ouvert à toutes les salariées et équipes bénévoles des organisations résidentes.	gaelle.ferval@ufisc.org

VIE ASSOCIATIVE

Les espaces de travail en 2025



Espaces de travail	Format	Description	Contact
POP MIND	Comité de pilotage	POP MIND est un temps fort organisé tous les 2 ans par par l'UFISC et ses membres et co-construit avec une large diversité d'organisations, fédérations et réseaux du champ culturel, artistique, mais aussi de l'ESS, de la solidarité internationale, du social...	patricia.coler@ufisc.org gaelle.ferval@ufisc.org
LOOKING UP	Comité de suivi	Suite au projet européen COOPTERR, Solidarius Italia (chef de fil) en partenariat avec le CRIES et l'UFISC portent un nouveau projet Erasmus+ LOOKING UP. Ce projet autour de la participation citoyenne et le développement local se déroule sur 2024 et 2025 sous la forme de webinaires et de boîtes à outil. Le comité de suivi rassemble les équipes et bénévoles participants des 3 partenaires du projet et structures locales. L'UFISC a convié les Poussières, le Shakirail et Actes if a prendre part au projet.	laure.hubert-rodier@ufisc.org
Cultures et Ruralités - Démarche d'appui aux projets culturels de territoires ruraux	Comité de pilotage	Cette démarche d'appui est un espace collectif, de partage d'expériences et d'analyses des dispositifs et formats d'accompagnement en direction des projets culturels de territoires en ruralité.	gregoire.pateau@ufisc.org
Pour une démarche de progrès par les droits culturels	Comité de pilotage	La démarche de progrès par les droits culturels est une démarche participative. Ensemble, les participant·e·s analysent de quelle manière la mise en œuvre des droits culturels fait évoluer les pratiques professionnelles, collectives et individuelles.	patricia.coler@ufisc.org

COMMUNICATION

Espaces numériques



L'UFISC s'efforce d'organiser sa communication en cohérence avec sa vie associative et ses objets, mais aussi avec la diversité des démarches menées.

► Plusieurs espaces numériques sont gérés par l'Union :

- le site **www.ufisc.org** qui permet de relayer les actualités et de capitaliser les principales ressources produites par l'Union et ses membres.
- le site **www.culturelurality.fr**, site ressources des projets culturels en territoires ruraux.
- le site **www.mobilisationculturelle.org**, site des campagne politique de l'UFISC (notamment dans le cadre de la campagne L'Art Est Public, qui s'est déployée le temps des campagnes Présidentielle et Législatives).
- le site **www.popmind.eu** lié à l'événement POP MIND, son programme et ses ressources.

L'UFISC a travaillé sur une refonte de son site internet en 2025, pour une mise en ligne effective en janvier 2026.

Nouveau site POP MIND en 2025 !

En 2025, le site POP MIND a été complètement repensé !

Retrouvez sur le nouveau site :

- une présentation de l'événement et des 3 dernières éditions ;
- les synthèses, audios et les autres ressources liées aux éditions 2019, 2021 et 2024, classées par thématiques !
- une page dédiée aux plateaux radios qui se sont succédés sur les différents POP MIND !

► <https://www.pop-mind.eu/>



COMMUNICATION

Outils de diffusion et de veille



► Les lettres d'info :

- **1 newsletter généraliste trimestrielle autour des actualités de l'UFISC et ses membres**, soit 4 lettres d'info envoyées en 2025.
- **Une quinzaine de newsletters thématiques ciblées**, sur les communiqués de l'UFISC, "Cultures et Ruralités", la Mobilisation et Coopération Art& Culture, le projet Looking Up et le séminaire "Quelle pédagogie pour et par les droits culturels ?".
- **+ de 5500 abonné·e·s** au 31/12/25.

► Sur les réseaux sociaux, l'UFISC anime une large communauté, notamment à travers :

- Une **page Facebook UFISC**
- Une **page Linkend in**
- **Une page FB L'Art Est Public**, dédiée aux dynamiques de mobilisation citoyennes
- Une page FB dédiée aux actualités du plaidoyer « **Pour un plan de revitalisation culturelle** »

Les outils de veille mutualisés

En 2025, l'UFISC a mis en place deux nouveaux outils de veille et de partage de ressources :

- **l'Observatoire culturel territorial** qui centralise des éléments de contexte, données budgétaires, études, revue de presse et l'agenda des mobilisation, région par région. → <https://ufisc.netboard.me/observatoireter/>
- **Culture & ESS, décryptage et outils pour lutter contre l'extrême droite et la diffusion de ses idées** → <https://ufisc.netboard.me/testveilleed/>

COMMUNICATION

Communiqués



► Communiqués de l'UFISC

- Alerte sur la diversité artistique et culturelle ! La politique du gouvernement se fera-t-elle avec ou contre la culture dans les territoires ? Communiqué rédigé à l'initiative de l'UFISC et signé par 42 organisations professionnelles. Janvier 2025.
- La compagnie Okkio contrainte de quitter ses locaux par la municipalité RN de Morières-lès-Avignon, Mars 2025.
- Mobilisons-nous pour une vie digne et solidaire ! Septembre 2025.

► Tribune

- Non au sacrifice de la diversité artistique et culturelle sur l'autel de l'austérité ! Tribune de l'UFISC parue dans Juriassociations n°719 du 15 mai 2025.

► Communiqués MCAC - Mobilisation et Coopération Art & Culture

La MCAC est un espace de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer impulsé et coordonné par l'UFISC.

- Mobilisation et Coopération Art et Culture – Déclaration d'intention, Mai 2025.
- Non au sacrifice de la diversité artistique et culturelle sur l'autel de l'austérité ! Mai 2025
- Lettre ouverte à la Ministre de la Culture, mai 2025
- Investir dans ce qui nous tient ensemble : pour un grand plan de revitalisation culturelle, sociale et solidaire ! Juillet 2025.
- Le budget du silence. Communiqué rédigé à l'initiative de l'Association Les Locales (CNRA et SNRL), Union des organisations représentatives des radios associatives, avec le soutien de la Féarock et de Radio Campus France. Décembre 2025.

► L'UFISC a signé :

- Économie sociale et solidaire : prendre la parole pour la démocratie et la solidarité ! Tribune rédigée à l'initiative de l'Institut Polyani et publiée dans l'Humanité du 6 mars 2025.
- Pour une Union européenne forte et solidaire au plus proche des Territoires. Tribune rédigée à l'initiative de l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays, rejoint par une trentaine d'organisations nationales et plus de 5.100 acteurs locaux, issus des collectivités locales, de la transition écologique, de la démocratie locale, de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Mai 2025.
- 1001 territoires Pour la fraternité. Avec ce communiqué, 32 organisations nationales associatives et syndicales lancent l'offensive collective sur les territoires face au projet de société de l'extrême droite. Septembre 2025.

L'UFISC ICI ET LA



► **L'UFISC fait la couverture de *La Scène* et participe au dossier “Les nouveaux atouts du modèle culturel français”.**

“Ce qui est attaqué de toute part, aujourd'hui, c'est clairement l'intérêt général. La culture en est un, mais on ne peut pas mener une bataille avec des œillères. La culture doit infuser partout, dans tous les domaines, c'est pourquoi il faut partir du terrain et construire avec tous les autres services publics.”

→ Lire le dossier paru dans le numéro de printemps 2025 de *La Scène* : <https://www.ufisc.org/ressources/?id=3442>

► Jusqu'où aller dans la décentralisation ?

Entretien avec Grégoire Pateau, Chargé des dynamiques territoriales à l'UFISC, paru dans *Le Courrier des maires* – No 386 – Décembre 2025 – janvier 2026.

→ Lire l'article en entier ici : <https://www.ufisc.org/ressources/?id=2289>

► Les soulèvements associatifs à l'UEMSS, avec le CAC et l'UFISC

L'UFISC et le Collectif des Associations Citoyennes participaient au plateau radio “Radio Commune” de l'Université d'été des Mouvements Sociaux et Solidaires (UEMSS) et intervenaient sur “pourquoi les associations se soulèvent ?”.

→ Retrouvez Patricia Coler, Déléguée Générale de l'UFISC et Jean-Baptiste Jobart, Délégué Général du Collectif des Associations Citoyennes à partir de 7:17 : <https://www.ufisc.org/ressources/?id=3439>

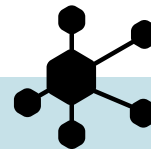
« N'oubliez pas de vous appuyer sur les dynamiques en place ! »

Grégoire Pateau, chargé des dynamiques territoriales à l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc)

« Il existe un phénomène de fond de marchandisation des associations. Il n'est pas propre à la culture, mais attention : quand on ne finance plus leurs dépenses de fonctionnement et que l'on multiplie les appels à projets, on remet en question leur rôle politique et démocratique. Les structures culturelles locales s'inscrivent dans la durée, mais se retrouvent parfois obligées de réorienter leurs projets pour survivre. Mon propos n'est pas de dire aux élus : « Ne faites rien vous-même. » Lancer une initiative culturelle quand on en manque, c'est même essentiel. Mais n'oubliez pas de vous appuyer sur les dynamiques en place afin de ne pas détricoter les projets existants. Défendons les initiatives ascendantes, venant des associations et des citoyens. Pour les élus, la priorité est d'avoir une bonne connaissance des initiatives du territoire pour coconstruire la politique culturelle. »



Une émission produite par des membres d'Alters Média, Le Moment, les Amis de Politis, MOB-démocratie, Attac, le CRID, et de La Clé des Ondes.



STRUCTURATION PRO

Participation aux instances transversales

Le Conseil National des Professions du Spectacle :

une instance sectorielle pour les questions professionnelles et les politiques publiques

Le Bureau du CNPS est réuni à un rythme mensuel, soit une préparation et une participation à une dizaine de réunions annuelles, assurées par la Déléguée Générale de l'Union.

L'UFISC a siégé régulièrement au bureau du CNPS tout au long de 2025, portant ses positions sur les aides à l'emploi (FONPEPS), le budget du ministère et les évolutions de politiques publiques (libertés, pass culture, DGD CER...) et le rééquilibrage des financements.

Elle a participé au CNPS en plénière du 14 janvier présidé par la ministre de la Culture (défense des droits des structures ESS, aides à l'emploi, libertés associative - *lire la contribution*), à la sous-commission formation professionnelle (rapport sur l'apprentissage dans le spectacle), à la commission emploi (FONPEPS, tableau de bord emploi) et à la sous-commission santé, sécurité et RSO.

Elle a contribué au rapport du GT Transition écologique du CNPS adopté au printemps 2025.

Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire :

faire valoir la composante d'économie solidaire et la dimension culturelle

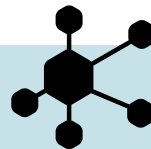
L'UFISC participe à la plénière du CSESS en tant que titulaire, via le **MES**, ainsi qu'à plusieurs commissions "**Stratégie de dvpt de l'ESS**", "**Europe et International**", "**Égalité femmes-hommes**" et "**Transitions écologiques et territoires**".

L'UFISC a participé aux plénières du Conseil supérieur de l'ESS (notamment le 3 mars, présidé par la ministre Véronique Louwagie, et le 28 avril pour le renouvellement des mandats), ainsi qu'à la grande concertation nationale lancée pour élaborer la Stratégie nationale de l'ESS.

L'UFISC a contribué aux travaux du groupe ESS France sur une position commune, insistant sur la dimension culturelle de l'ESS, l'intérêt général des associations, la coconstruction territoriale et les financements solidaires.

STRUCTURATION PRO

Dynamiques collectives



► Animation de la MCAC – Mobilisation et Coopération Arts & Culture

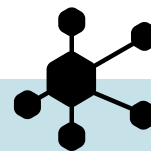
La Mobilisation et Coopération Arts & Culture (MCAC) est un espace d'interconnaissance, de partage d'information, d'accompagnement et de ressources, de prises de positions, de plaidoyer et de préconisations politiques, initié et animé par l'UFISC.

La MCAC réunit une soixantaine d'organisations professionnelles, réseaux et fédérations du champ des arts et de la culture. Cet espace permet aux organisations participantes d'échanger leurs analyses, de coordonner leurs actions, de construire des mobilisations communes.

► Collectifs thématiques

En 2025, l'UFISC continue à suivre les échanges et travaux de :

- **CNLII – Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants** (mobilisant aux côtés de l'UFISC et de plusieurs de ses membres, Artfactories/Autre(s)part(s), les réseaux régionaux de LII, des LII).
- **1001 Territoires pour la fraternité** : adhésion à la démarche collective, initiée par plus de 30 organisations, syndicats et fédérations, contre l'extrême-droite depuis juin 2025.
- **Observatoire des Libertés associatives**
- **Plate-forme Wah sur l'égalité F/H** (animée par la Fedelima).
- **Comité Visas Artiste** (animé par Zone Franche).
- **Collectif pour la transition citoyenne** (pour le CAC).



STRUCTURATION PRO

Rencontres politiques, professionnelles et séminaires

Les rendez-vous politiques

- Réunion avec le cabinet du Président du **Conseil départemental de la Seine-St Denis**, dans la continuité de l'Appel d'Avignon (2024), janvier 2025.
- **Voeux de la Ministre de la culture** aux acteurs culturels et à la presse (Paris, janvier 2025).
- Audition par **Régions de France** (21 mai) : thématique « Transformation des modèles » (→ synthèse).
- Rendez-vous de l'UFISC avec le cabinet de **Françoise Gatel, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation**.
- Rendez-vous d'une **délégation MCAC/UFISC** avec le cabinet de la ministre de la **Culture**, Rachida Dati (juin 2025).
- Des dizaines de rendez-vous ont été organisés avec les parlementaires sur le Projet de Loi de Finance 2025 et 2026.

Les rencontres portées et co-organisées par l'UFISC

- 5 février : **Rencontre territoriale EAC & projets culturels de territoire** (Foix)
- 6 février : **Séminaire "Quelle pédagogie par les droits culturels ?"** (Paris)
- 6 octobre : **25 ans de l'UFISC** (Mains d'Œuvres, Saint-Ouen)
- 26-27 novembre : **Rencontres nationales "Culture et ruralités"** (Verdun)



Les rencontres professionnelles :

- Festival **Les Trad'Hivernales** : intervention à la table ronde “La culture et les politiques culturelles face à la montée de l’extrême droite”. Janvier, Sommière.
- 9ème édition de la **Fabrique de l’ergonomie (CNAM)** “Regards croisés autour des formes alternatives d’emploi et de services : quelle qualité du travail pour quelles perspectives d’actions ?”, contribution à la table Ronde « **Santé et parcours des intermittents du spectacle** ». Janvier, Paris.
- Participation au **séminaire de la CNLII - Coordination nationale des Lieux intermédiaires et indépendants**, avril 2025 (Orléans).
- Participation au festival **So Fest**, mars 2025, Reims.
- Journée d’étude du **Lab QVCT** - Qualité de vie & conditions de travail “**Ré-enchanter le travail culturel ? QVCT, éthique et transitions**”. Intervention lors de la plénière d’ouverture. Mars, Montpellier.
- Rencontres Pro de la fédération **OCTOPUS**. Intervention lors de la conférence “Quelle place pour la Culture dans les élections municipales 2026 ?”, et contribution aux ateliers “**Comment les droits culturels déploient-ils le sens de l’action culturelle ?**” et “**Management et droits culturels : quels enjeux ?**”. Avril, Perpignan
- Participation aux ateliers de recherche 2025 “**Sens culturel(s) des droits humains. Vers une nouvelle Déclaration**”, avril 2025, Marseille.
- Les rencontres de la **MVAC** Paris 10 “Soutien aux jeunes associations culturelles”, intervention lors de l’atelier “**coopération et mutualisation**”. Mai, Paris.
- Intervention lors de la **conférence de presse de l’Observatoire de la Marchandisation** sur la publication du deuxième rapport de l’Observatoire “Entre marchandisation et démarchandisation, un monde associatif à la croisée des chemin”. Mai 2025.
- Intervention lors de l’Assemblée Générale du réseau **Chorégraphes Associé-es** sur la thématique “Faire corps au cœur de l’engagement”. Juin, Paris.
- **Rencontres MODAL** de la FAMDT : intervention sur le parcours “**Le collectif fait la force**” et sur le parcours “**Coopérations et PCT** : quelles dynamiques pour une fabrique collective ?” Juin, Clermont-Ferrand.
- Séminaire interne du **réseau francophone Faro** (organisé en parallèle des rencontres MODAL). Juin, Clermont-Ferrand.



- **Raffut ! Les rencontres de la FEDELIMA.** Animation des tables rondes “Au croisement des engagements politiques et sociétaux : comment penser les lieux de musiques actuelles comme espaces de mobilisation démocratique ?” et “Quel avenir pour le tiers secteur dans un contexte de crise économique et de marchandisation de la culture ?”. Juillet, Romans-sur-Isère.
- **Rencontre “Budgets et choix culturels des collectivités territoriales : quelles tendances en 2025 ? Quels impacts pour le secteur ?”.** Organisée par l'Observatoire des politiques culturelles avec le Ministère de la Culture, Régions de France, Départements de France, France Urbaine, Intercommunalités de France, Villes de France, FNADAC, FNCC et Culture.Co. Juillet Avignon.
- **Participation aux rencontres The Village, l'université d'été des acteurs engagés,** organisé en partenariat avec le festival Jazz à Marciac et La Tribune sur la thématique “*La Culture, remède de la société 4.0*”. Juillet 2025, Marsiac.
- **Université d'été des mouvements sociaux et solidaires - UEMSS :** organisation d'un module de formation sur les droits culturels et d'un atelier sur les coopérations, organisé avec Danser l'orage et le CRID. Août, Bordeaux, Campus Peixotto.
- **Rencontres régionales des arts visuels en Pays de la Loire,** organisées par **Devenir Art.** Intervention lors de la table ronde “*Quels accompagnements pour les structures et les artistes-auteur-rices en situation d'urgence ?*”. Septembre, Tours.
- **Congrès du SMA :** table-ronde animée par l'UFISC sur l'évaluation de l'utilité sociale (avec Jean-Baptiste Jobard du Collectif des associations Citoyennes et Hélène Duclos). Septembre, Rouen.
- **Séminaire ESCAPE.** Restitution des travaux sur la coconstruction de l'action publique, issus de la démarche de recherche ESCAPE – Économie Solidaire, Co-construction, Action Publique Émergente à laquelle l'UFISC participait. Octobre, Paris, CNAM.
- **Etats Généraux des Radios Associatives - EGRA 2025.** Intervention sur la table ronde “Comment les radios associatives peuvent-elles surmonter les défis financiers et organisationnels dans un contexte de restrictions budgétaires et de mutation du bénévolat ?, avec Opale, le CAC et Martin Bobel du Mouvement Associatif, co-rapporteur de l'avis du CESE “Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique”. Octobre, Paris.



- **Université d'automne de la FNADAC** "Culture, économie, territoires : un écosystème en mutation, des modèles à réinventer". Organisation de la table ronde puis de l'atelier "Crise budgétaire dans la culture", avec l'OPC. Novembre, Paris.
- **FRESS 2025 - 25ème Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire.** Intervention sur la table ronde "Transition écologique et défis environnementaux : états des lieux et initiatives pour la culture", avec Karine Duquesnoy, Haute Fonctionnaire à la transition écologique et au développement durable, Ministère de la culture, et introduction de l'atelier participatif sur les droits culturels. Novembre, Toulouse.
- **Forum PAIDEIA 2025 des Groupes Locaux Droits Culturels.** Contribution lors de l'atelier "Economie de la culture : politique de l'offre en déroute". Présentation du projet de certification « Mettre en travail les droits culturels dans sa pratique professionnelle », porté par Opale, Réseau Culture 21, et l'UFISC. Novembre, Aubervilliers.
- Intervention "**Les droits culturels, un référentiel éthique et politique**" pour le **réseau des bibliothèques du 93**. Novembre.
- **Assises du CIPAC - Fédération des professionnel·les de l'art contemporain :** intervention sur la table ronde "Dialogue paritaire entre syndicats de salariés et syndicats d'employeurs : l'exemple des négociations collectives dans l'ESS dans un objectif de progrès social". Novembre, Paris.
- **Radars, les rencontres territoriales du pôle Haute Fidélité.** Intervention sur la table ronde "Penser différemment les objectifs et les moyens d'évaluation des politiques culturelles à l'aune des droits culturels" et animation de "Penser différemment les objectifs et les moyens d'évaluation des politiques culturelles à l'aune des droits culturels". Novembre, Oignies.
- **Festival Carton Plein.** Débat "Soulever les tapis : censures, silences et libertés en tension". Décembre, Métropole de Lyon.
- Séminaire de lancement de la démarche **1001 territoires pour la fraternité**. Décembre, Paris.



STRUCTURATION PRO

Formations

► Formation certifiante Opale - UFISC - CNAM

Cette formation de 90h est issue des réflexions menées par le CNAM, Opale, l'UFISC et leurs partenaires sur l'identification des besoins en formation professionnelle sur la thématique culture et ESS, et sur les solutions, démarches et outils à développer pour « une autre économie de l'art et de la culture ». Elle existe depuis 2020.

► Formation **“Comprendre et mettre en travail les droits culturels”**.

Une formation de 3 jours pour mettre en oeuvre et intégrer le référentiel des droits culturels dans les pratiques et les projets professionnels. Régulièrement proposée, cette formation a fait l'objet d'une 5ème session en mars 2025, accueillie à la Maison des Réseaux Artistiques et Culturels, à Paris.

► Modules en ligne

- Un webinaire de capitalisation "From Local Action to Global Challenges" du projet européen **Looking Up**. Septembre 2025.
- **Aides à l'emploi**. Webinaire organisé avec Opale CRDLA-Culture. Octobre.

► Prestations de formation

- **Concevoir, appliquer et défendre, au plan local, une politique culturelle émancipatrice : conditions actuelles, historique et contexte**. Séminaire de formation et d'échanges, proposé par Formation & Citoyenneté. Participation sur la journée du 19 juillet, Avignon, Maison Manon.
- **Processus de formation et d'accompagnement d'une communauté apprenante autour des droits culturels sur le territoire de Lannion Trégor**, décliné à travers 2 cycles de 3 jours de formation (octobre et juillet) et une journée d'analyse de pratique (décembre). Un processus organisé par Lannion-Trégor Communauté et animé par l'UFISC, à destination des acteurices culturel-es, artistiques et plus largement associatifs du territoire.

CONTRIBUTIONS DES ACTIONS 2025 A LA FEUILLE DE ROUTE

► AXE 1 - Affirmer un espace socio-économique spécifique “Culture et ESS”

1. Faire ensemble, faire collectif
2. Consolider l'espace « Culture et ESS » (coopérations avec l'écosystème)
3. Convaincre et revendiquer dans les champs politique, professionnel et économique (relations avec les mondes professionnels et publics - coconstruire)

► AXE 2 - Combattre la précarité des structures et développer la qualité des parcours des personnes

1. Améliorer la compréhension des évolutions du champ professionnel et la coordination entre les membres pour agir
2. Consolider l'emploi et favoriser le développement des conditions d'emploi ou d'activité (diffuseur) de qualité
3. Développer les fonctions prospectives et stratégiques sur les évolutions des pratiques professionnelles

► AXE 3 - Porter une transformation, (r)évolution, bifurcation culturelle à court et plus long terme

1. Affirmer les principes qui fondent l'intérêt général de la culture.
2. Accompagner les coopérations territoriales et coconstructions sur les politiques publiques
3. Proposer et soutenir des bifurcations pour un monde plus juste et durable

Les 3 fonctions de l'UFISC restent déclinées dans chacun des axes de travail de cette feuille de route :

- contribution à la structuration et à la coconstruction des politiques et cadres normatifs ;
- recherche & développement, valorisation et observation ;
- appui, accompagnement et production de ressources.

AXE 1 – AFFIRMER UN ESPACE SOCIO-ÉCONOMIQUE SPÉCIFIQUE « CULTURE ET ESS »

1 - Faire ensemble, faire collectif (nous définir, nous renforcer)

Faire récit en commun

► **Raconter l'histoire, montrer le mouvement des organisations membres et de l'UFISC, se définir positivement.**

- Poursuite du travail de refonte du site de l'UFISC.
- **Refonte du site internet de l'événement POP MIND** et intégration des ressources issues des éditions 2019, 2021 et 2024.
- Organisation des **25 ans de l'UFISC**, soirée festive de célébration.

Faire collectif, produire du commun

► **Développer l'interconnaissance et les coopérations concrètes au sein de l'Union**

- Organisation annuelle d'un séminaire interne de 2 jours.
- Coordination et **développement de la Maison des réseaux artistiques et culturels**
- Coordination des GT et animation de la vie associative.

► **Développer des formations pour les responsables des organisations et des structures**

- **Formation certifiante « Culture et ESS » avec Opale et CNAM** (6e session en oct. 2025)
- **Mise en place de formations** en lien avec les sujets traités : session de 3 jours "Comprendre et mettre en travail les droits culturels" organisée par l'UFISC à destination des structures culturelles adhérentes des organisations membres (et au delà), et processus d'accompagnement d'une communauté apprenante sur les droits culturels organisé par Lannion Trégor Communauté et conçue et animée par l'UFISC.

Affirmer le fait majoritaire

► **Donner à voir le mouvement que représente le tiers-secteur culturel**

- Valorisation, capitalisation et communication par la production régulière d'articles sur les sites, newsletters et événements.
- Participation à la coordination du **collectif POPP pour une observation participative et partagée** (co-présidence). Elaboration d'un tronc commun d'enquête du tiers secteur culturel.
- Etre en appui ou à l'initiative d'observations :
 - Partenariat sur **l'étude Eco-art** avec la Sorbonne Nouvelle (Labex ICCA/IRMECCEN),
 - Participation à la finalisation puis à la diffusion de **l'enquête sur les associations culturelles employeuses d'Opale-CRDLA Culture**.
 - Participation à la Cartocrise culture 2025 : lancée en mars avec l'OPC, initiative contributive permettant à chaque acteur·ice de signaler ses coupes.

► **Valoriser les dynamiques et les actions des organisations membres**

- Mise en visibilité des actions Culture et ESS lors de festivals/salons/rencontres nationales.
- **Appui aux membres** sur leurs dynamiques propres tels les Etats généraux de l'itinérance initiés par le CITI.

► **Consolider l'organisation territoriale de l'Union et de ses membres**

- Appui aux regroupements des adhérents des membres de l'Union :
 - Appui à la **structuration de l'UFISC en IDF**
 - Dialogue avec les inter-réseaux et espaces collaboratifs en région, échanges d'information et de contributions.
 - Organisation de réunions inter-réseaux, en particulier en préparation des réunions des Coreps.

2- Consolider l'espace « Culture et ESS » (coopérations avec l'écosystème)

Coopérer sur et avec les territoires

► **Développer les interrelations avec les dynamiques territoriales**

- Animation d'un **Groupe de Travail élargi Inter-régions** réunissant des représentants des membres de l'Union et de réseaux culturels territoriaux. Ce GT inter-régions a particulièrement échangé autour des politiques régionales et des baisses des budgets régionaux dédiés à la culture.
- Mise en oeuvre de l'**Observatoire culturel territorial**, outil partagé sur les politiques culturelles régionales (voir ici : <https://ufisc.netboard.me/observatoireter/>).
- Participation à la démarche "Vers un livre blanc de la décentralisation culturelle", coordonnée par l'OPC en lien avec des fédérations professionnelles et des réseaux de collectivités.
- Interactions de l'UFISC avec les dynamiques de coopération territoriales à travers des échanges et des rencontres (Octopus en Occitanie, Haute Fidélité en Hauts de France, Rencontres régionales des arts visuels en Nouvelle Aquitaine...).

► **Travailler sur la dimension européenne**

- Participation au **RIPESS Europe**.
- Coconstruction du **projet européen Erasmus+ Looking Up!** avec Solidarius Italia et le CRIES et des organisations de Roumanie et d'Italie.
- Mobilisation **Pour une Union européenne forte et solidaire**. Signature de la tribune proposée par l'ANPP - Territoires de projet.

Dialoguer au-delà de l'UFISC, créer des liens

- Prendre en compte la diversité des acteur·ices culturel·les, développer les échanges et actions avec d'autres secteurs culturels
- Conduite de démarches participatives et ouvertes au-delà de l'Union (MCAC, comités de pilotage sur les droits culturels, sur les ruralités...) et participation à des

démarches portées par d'autres réseaux (ESCAPE, Observatoire de la Marchandisation, États Généraux des Itinérances Artistiques...).

→ Participation aux convergences inter-associatives : UEMSS, 1001 Territoires pour la fraternité (depuis juin 2025), Soulèvements associatifs...

→ Participation et dialogue avec différentes structures tels l'association Écologie du Livre, Politis...

→ Travaux au sein de la CNLII et participation au CA de l'ANTL.

→ L'UFISC a souscrit des parts lors de la création de la **SCIC CoopMedia** initiée pour soutenir les médias indépendants et de la **SCIC Politis**.

► Renforcer l'essaimage et la reconnaissance dans la sphère de l'ESS et de la société civile

→ Participation à des espaces / actions d'autres secteurs, mouvements... :

- **Participation aux réseaux de l'ESS : Mes, Cac, Ripess Europe, ESS France (via le Mes).**

- Contribution à l'**organisation et à l'animation de l'UEMSS** - Université d'été des Mouvements Sociaux et Solidaires (août 2025, Bordeaux).

→ Participation à des **espaces de recherche-action pour la co-production des savoirs et de leurs essaimages** sur les spécificités de l'économie politique des structures de l'ESS : participation à la démarche de recherche ESCAPE sur la coconstruction de l'action publique, observatoire de la marchandisation des associations.

Séminaire de clôture de la recherche ESCAPE

Pendant deux ans, l'UFISC s'est associée au projet de recherche participative ESCAPE (Économie Solidaire, Co-construction, Action Publique Émergente), aux côtés de chercheur-euses du laboratoire HT2S du CNAM, Jean-Louis Laville et Marie-Catherine Henry, coordinateurs de la recherche, et Laurent Fraisse, ainsi que d'un consortium de partenaires de l'ESS et du monde associatif : le Collectif des associations citoyennes (CAC), le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES), le Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES), le Réseau national des maisons des associations (RNMA).

L'objectif de cette démarche était de faire le point sur la co-construction de l'action publique dans le champ de l'ESS, d'examiner les avancées, les obstacles, les modalités mises en œuvre et leurs effets, avec une question centrale : les processus de co-construction entre acteur-ices de l'ESS, associations et pouvoirs publics sont-ils réellement en mesure de transformer les façons de faire l'action publique, ou relèvent-ils d'une rhétorique de légitimation sans véritable partage de la décision ?

Organisé autour de cinq grandes tables rondes sur deux jours, le séminaire de clôture ESCAPE a permis de dresser un bilan transversal des travaux et d'ouvrir des perspectives pour la suite.

→ Lire la synthèse des deux jours : <https://www.ufisc.org/co-construire-laction-publique-retour-sur-le-seminaire-escape/>

3 - Convaincre et revendiquer dans les champs politique, professionnel et économique (relations avec les mondes professionnels et publics / coconstruire)

Culture et enjeux citoyens dans la stratégie nationale de l'Economie Sociale et Solidaire (SNESS)

La stratégie nationale de l'ESS vise à produire des préconisations pour le développement de l'ESS à dix ans, dans le cadre de la résolution européenne enjoignant chaque État membre à adresser sa stratégie à la Commission.

L'UFISC a participé à la concertation initiée au printemps 2025 par la ministre via une contribution dédiée à la culture, les travaux d'ESS France et les instances du CSESS. Le premier projet de rapport, critiqué par les organisations de l'ESS, dont l'UFISC et le MES, a donné lieu à une seconde étape de concertation avec un groupe de travail dédié.

L'UFISC y a notamment défendu : la sécurisation de la subvention pour les initiatives d'intérêt général, le développement des CPO et la régulation des aides d'État, le soutien des collectivités à l'ESS (coconstruction, PTCE, SCIC, foncières, projets de territoires), et des politiques sectorielles pour la culture, la transition écologique, le foncier et l'éducation, le tout porté dans un récit du **développement de l'ESS résolument démocratique, culturel, social et écologique**.

Développer la représentation de l'espace « Culture et ESS » dans les instances et processus d'élaboration des politiques publiques

► Travailler à une coordination des revendications de l'espace Culture et ESS

→ Circulation de l'information et coordination à travers le CA, les GT dédiés et les échanges avec les équipes des membres :

- **relier les instances** de concertation nationales (CNPS, CNM, Cnpav),
- **articuler les espaces** politiques, professionnels et paritaires,
- articuler les remontées et discussions nationales et territoriales.

→ Organisation d'un **CA élargi (20 février 2025) à des représentant-es des réseaux de collectivités territoriales sur les politiques culturelles** - en présence de la FNCC, FNDAC, Culture Co, Association des maires ruraux, ANPP - Territoire de Projets.

→ **Représentation et dialogue avec les représentants nationaux du champ culture** (parlement, Etat...) :

- participations aux instances et groupes de travail réguliers avec comptes-rendus et discussions collectives internes,
- négocier dans les espaces de dialogue avec l'Etat sur des thèmes dédiés : libertés associatives et de création, plan MPMD, PLF 2026, Lieux intermédiaires et Tiers Lieux culturels...

→ **Représentation dans des instances de l'ESS** : CSESS et ses commissions, ESS France (via le Mes), Cress IDF.

→ Renforcer la représentation et le **dialogue avec les réseaux de collectivités territoriales** : conventions de partenariat avec Culture-co et la Fnadac, dialogue régulier avec la FNCC et le RTES.

► **Faire valoir des positions communes et globales**

→ **Construction de positions :**

- réunions de circulation d'information et de partage des enjeux ;
- prises de position sur les sujets traités dans les instances (Fonpeps, MPMD, Pass culture, Ecologie...) ou sur les politiques publiques, avec un focus sur la préparation de la campagne Municipales 2026.

→ **Animation et coordination de la MCAC - Mobilisation et Coopération Art & Culture.**

► **Déployer des démarches auprès des « décideurs » (politiques, syndicaux, associatifs...)**

→ Participation à des événements : Université d'Automne de la Fnadac, ...

FOCUS – Un engagement collectif renforcé en faveur des libertés artistiques et associatives

Face aux atteintes aux libertés de création artistique et aux libertés associatives dans différents territoires, **les membres de l'UFISC ont engagé une réflexion transversale pour qualifier ces situations et construire des réponses collectives, portant sur les entraves à la diffusion d'œuvres, à la liberté d'expression et au déploiement de projets artistiques, ainsi que sur les effets d'instrumentalisation du contrat d'engagement républicain (CER).**

L'UFISC a suivi les **deux procédures d'intervention volontaire** engagées en 2024 pour défendre une radio associative et une compagnie des arts de la rue, et a affirmé, aux côtés du CAC, du Mouvement associatif et du CESE, que la loi confortant les principes de la République ne saurait justifier que des collectivités cessent de financer des associations au motif qu'elles porteraient des discours militants, contestataires ou simplement critiques. Elle demande avec eux l'abrogation du CER.

En parallèle, elle a renforcé ses liens avec l'**Observatoire des libertés associatives** et engagé, via ses membres, un rapprochement avec l'**Observatoire de la liberté de création**.

À la suite de la nomination de Juliette Mant comme haute fonctionnaire à la liberté de création, un dialogue soutenu a été instauré (invitation au CA de l'UFISC, identification de pistes d'action communes, rapprochement des travaux des deux observatoires) débouchant sur la **co-construction d'une enquête ciblée sur les menaces pesant sur ces libertés** (lancement 2026).

Pour faire face à ces menaces répressives, l'UFISC a développé des modalités d'accompagnement renforcées :

- formation aux libertés associatives et artistiques (3-4 avril, avec le CAC et l'OLA),
- outils de veille et de mobilisation (voir ici : <https://ufisc.netboard.me/testveilleed/>),
- appui ciblé à la compagnie Okkio (Morières-lès-Avignon), et échanges avec les médias indépendants sur la concentration du secteur et les phénomènes de répression.

L'UFISC, en lien avec ses membres et partenaires, a également animé ou contribué à plusieurs temps collectifs pour interroger et affirmer les initiatives culturelles et leur rôle citoyen face aux menaces de marchandisation et de répression.

L'Union est ainsi intervenue :

- Lors de la plénière des rencontres Modal sur le thème "**Terre d'accueil : Musiques et danses en lutte, cultures en résistance**" à Clermont-Ferrand (AURA) le 13 juin ;

- Lors des rencontres Raffut organisées par la Fedelima les 9 et 10 juillet à Romans-sur-Isère par l'animation de 3 débats **“Au croisement des engagements politiques et sociétaux : comment penser les lieux de musiques actuelles comme espaces de mobilisation démocratique ?”** ; **“Quel avenir pour le tiers secteur dans un contexte de crise économique et de marchandisation de la culture ?”** et **“Défense des libertés associatives et de création : ressources pour agir et se mobiliser”**.
- Lors de la plénière des **rencontres nationales de la CNRA** (Confédération nationale des radios associatives) sur la thématique de la marchandisation et de la diversité des radios associatives
- Lors du **festival Carton Plein** à Lyon, le 2 décembre, pour contribuer à une formation sur le renforcement des associations et la question de leur marchandisation.

FOCUS – Relance de la MCAC

Au-delà de la représentation de ses membres, l'UFISC a souhaité initier une proposition d'espace collectif d'analyse contextuelle et prospective, élargi à un ensemble d'organisations sectorielles volontaires : la Mobilisation et Coopération Art et Culture (MCAC).

Suite au conseil d'administration ouvert du 20 février, ouvert à des organisations partenaires et invitant les réseaux de collectivités, il a été proposé de **relancer la Mobilisation et Coopération Art et Culture (MCAC) qui avait été mise en place comme cellule d'action lors de la crise du COVID de 2020 à 2022.**

Prenant acte des difficultés croissantes pour les structures culturelles dans un contexte austéritaires et des menaces réactionnaires de plus en plus vives, une soixantaine d'organisations professionnelles, réseaux et fédérations du champ des arts et de la culture ont rejoint la déclaration d'intention constitutive de cet espace.

La Mobilisation et Coopération Arts & Culture (MCAC) est un espace d'interconnaissance, de partage d'information, d'accompagnement et de ressources, de prises de positions, de plaidoyer et de préconisations politiques.

Cet espace de coopération et d'action se réunit mensuellement pour :

- Faire se rencontrer des organisations collectives de secteurs différents.
- Remonter les informations et partager des analyses,
- Produire des réflexions et des propositions à court, moyen et long terme,
- Décider de position et d'interpellation à travers des communiqués,
- Proposer de l'observation via des enquêtes collectives
- Diffuser voire développer des outils d'accompagnement.

La MCAC s'est réunie mensuellement depuis le mois de mars et a tenu une réunion présentielle en octobre. Suite à une demande auprès de la ministre, elle a pu rencontrer le cabinet en délégation collective pour mettre en exergue les situations des structures culturelles de l'ESS et d'intérêt général et les propositions collectives.

Elle s'est mobilisée auprès du ministère et des parlementaires lors de la discussion du projet de loi de finances 2026 à travers une campagne **#Budget du Silence**.

► Lire la déclaration d'intention des organisations partie-prenantes de la MCAC :
<https://www.mobilisationculturelle.org/declaration-dintention.html>

► Découvrez toutes les autres ressources et actualités de la MCAC sur le site dédié :
<https://www.mobilisationculturelle.org/actualiteacutes.html>



AXE 2 – COMBATTRE LA PRÉCARITÉ DES STRUCTURES ET DÉVELOPPER LA QUALITÉ DES PARCOURS DES PERSONNES

1 - Améliorer la compréhension des évolutions du champ professionnel et la coordination entre les membres pour agir

Travailler les remontées d'information et les synergies

► Développer l'interconnaissance et la circulation de l'information, voire la coordination sur des positions, l'élaboration de propositions de décisions collectives ou communes...

- Dialogue avec les membres et identification des sujets traités sur les parcours professionnels.
- Réflexion sur les organisations professionnelles employeurs dans les champs du spectacle et arts visuels et suivi de la **représentativité employeur**.
- Animation du **GT Questions professionnelles** par la circulation de l'information et appui des membres sur les sujets traités : convention LTI, Fonpeps, apprentissage, santé (interventions), intermittence, artistes auteurs, sécurité sociale de la culture).

En plus de la circulation d'information sur les données de l'emploi, sur les conventions collectives et les incidences des évolutions négociées, l'UFISC a été mobilisée par ses membres sur des **sujets transversaux** : la gestion de la caisse des congés spectacle, l'évolution des financements de la formation professionnelle, la mise en place du nouvel accord EDEC, la lutte contre le travail illégal, les aides à l'emploi.

► Développer les coopérations entre les membres

- Suivi des **actualités des COREPS** dans les différentes régions et participation à certains Coreps (IDF, Normandie, ...).
- Animation de l'**Observatoire culturel territorial** pour la remontée et la consolidation de données régionales (études, observations, enquêtes, revue de presse...).

2 - Consolider l'emploi et favoriser le développement des conditions d'emploi ou d'activité (diffuseur) de qualité

Favoriser la préservation des emplois, en prenant en compte la place particulière de l'intermittence et des spécificités des arts visuels

► Préserver et développer l'emploi, en particulier dans les structures de l'ESS

- Suivi des travaux de la **commission Emploi du CNPS** sur le tableau de bord dans le spectacle et les données sur les parcours des intermittent.es et des indépendant.es.

- Suivi du **renouvellement et évolution des dispositifs de Fonpeps** via la coordination pour la commission emploi CNPS (observation emploi, consultation Fonpeps) : contribution de l'UFISC (AESP : limitation d'aides concomittantes par entreprises plutôt que de baisser le niveau d'aide pour 1 poste , maintien de l'ouverture aux structures au-delà des deux CCN du SV (avec notamment critères licence + congé spectacle). APAJ : baisse du seuil d'artistes au plateau, ouverture sous conditions aux arts dans l'espace public)
- **FONJEP** : plaidoyer pour le maintien des postes en milieu rural
- **Accompagnement / conseil sur les aides à l'emploi** :
 - appui aux membres
 - fiche ressource et webinaire "Consolider l'emploi dans la culture : aides à l'emploi et actualités" avec Opale CRDLA Culture sur les aides à l'emploi
- **Renforcer les modes de gouvernance et de gestion RH au sein des structures**
- **Développer l'égalité F/H et de genre**, la lutte contre les discriminations :
 - suivi du plan ministériel 2025-2027, travaux en lien avec la commission RSO du CNPS.
- **Développer la responsabilité employeur** : informations sur les évolutions des conventions collectives et NAO.
- rédaction d'une note sur les **enjeux de santé dans le spectacle**, en particulier pour les artistes.

Suite aux réflexions engagées en 2024, l'UFISC a en particulier traité les **sujets relatifs à la santé et à l'égalité professionnelle**.

Elle a également participé à deux rencontres sur ces thématiques :

- Séminaire de La fabrique de l'ergonomie **"Croiser les regards sur les formes alternatives d'emploi et de services : quelle qualité de travail et quelles Perspectives d'action ?"** le 30 janvier 2025 à Paris au CNAM. Intervention de Nathalie Redant, administratrice de l'UFISC lors de la table Ronde « Mettre en visibilité et prendre en charge les enjeux santé/compétences/parcours des artistes : quelles difficultés et pistes d'action » aux côtés de Karine Huet (Union Nationale des Syndicats d'Artistes Musiciens), Yann Hilaire (Directeur Thalie Santé) et Marjorie Glas (COREPS Auvergne Rhône Alpes). Cette intervention a fait suite au travail engagé dans le cadre de la recherche-action STARS.
- LAB QVCT - journée d'étude **"Ré-enchanter le travail culturel ? Qualité de vie et conditions de travail, éthique et transitions"**, le 25 mars 2025 à Montpellier. Intervention de Patricia Coler, Déléguée générale de l'UFISC à la table-ronde introductive de la journée d'étude.



Consolider et accompagner les structures et les projets culturels de l'ESS

► Développer les accompagnements adaptés pour les entreprises culturelles et artistiques de l'ESS

→ Contribution à la **mission CRDLA -Centre de ressources** et d'appui pour le DLA-Culture et au développement du DLA :

- co-pilotage de la mission du CRDLA Culture avec Opale et la Cofac
- Appui au dispositif DLA : relais d'information, notes de veille, dialogue avec Opale.
- Travaux partagés avec le CRDLA Culture sur différents sujets (observations, coopérations, conditions d'emploi, Relation ESS et collectivités).

→ **Cellule de veille nationale ESS sur les défaillances** : participation à la première réunion (organisée par la délégation interministérielle à l'ESS).

→ Travaux sur l'**accompagnement des coopérations**

- Participation au webinaire "Face à l'instrumentalisation des associations", proposé par le RNMA et le CAC

► Négocier des soutiens transversaux et aides économiques adaptées aux entreprises culturelles de l'ESS

→ Décryptage sur les aides 2025 de l'ADEME

→ Décryptage et diffusion d'informations sur les aides ESS (PTCE, FDVA, France Active...).

► Participer à l'amélioration des conditions réglementaires d'exercice pour les entreprises culturelles de l'ESS et leurs spécificités

→ Analyse, informations et contributions sur les réglementations (décret tertiaire, formations, projet de loi sur la simplification économique des entreprises...).

→ Plaidoyer pour le **renforcement et l'adaptation des CPO entre associations et collectivités publiques** à travers le CSESS, le dialogue avec ESS France et le mouvement associatif.

→ Analyse et suivi de l'évolution de l'agrément Esus et du statut de société commerciale de l'ESS.

3. Développer les fonctions prospectives et stratégiques de l'Union sur les évolutions des pratiques professionnelles

Prendre en compte les évolutions dans les rapports au travail

► Comprendre les mutations du travail, de son sens, de ses statuts, de son organisation

→ Réflexion initiée avec le conseil d'administration sur différents enjeux (transmission, écologie, intelligence artificielle...)

► Observer et faire valoir les nouvelles aspirations dans le travail, l'évolution des pratiques dans les métiers et fonctions

→ Émergence des **fonctions coopératives** voire de métiers d'animation de la coopération : identification de compétences nécessaires à l'implication dans des

projets coopératifs et d'outils, des travaux sur les PCT, les collectifs et les lieux partagés et des dialogues avec les partenaires de COOPTERR, LOOKING UP, Arviva...

→ Droits culturels : participation au GT "Droits culturels et travail" issu du groupe de Fribourg dans le cadre du projet Sens culturels des droits humains. **Dimension culturelle du droit de travailler.** Analyse des textes internationaux (DUDH, Philadelphie, OIT...). Déclinaison des 8 droits de la déclaration de Fribourg pour identifier les renforcements et obstacles aux droits.

AXE 3 – PORTER UNE TRANSFORMATION, (R)ÉVOLUTION, BIFURCATION CULTURELLE À COURT ET PLUS LONG TERME

1 - Affirmer les principes qui fondent l'intérêt général de la culture

Favoriser l'exercice des droits fondamentaux dont culturels

► **Développer la mise en exercice des droits culturels liés aux droits fondamentaux, dans un cadre individuel et collectif**

→ **Sensibiliser** : organisation et animation de débats et ateliers pour découvrir et comprendre les droits culturels (UEMSS, Haute Fidélité...).

→ **Former les acteur.ice.s et les partenaires publics :**

- Organisation et animation d'une **session de formation sur 3 jours** et consolidation de l'ingénierie pédagogique : 14 personnes formées d'horizons divers.
- Démarche de sensibilisation et d'accompagnement d'une communauté apprenante, menée par l'UFISC pour Lannion Trégor Communauté.
- Participation à la coordination pédagogique et aux interventions sur les droits culturels, dans le cadre de la formation certifiante Culture et ESS organisée avec Opale et le CNAM.
- Co-coordination d'un GT sur la formation qui réunit l'UFISC, le réseau Culture 21, l'OPC, la ligue de l'enseignement, Opale, le Labo des droits culturels sur une **co-certification professionnelle sur les droits culturels** auprès de France Compétences.
- Séminaire national "Quelles pédagogies par et pour les droits culturels",

→ **Faire valoir les démarches de progrès et une autre vision de l'évaluation :**

- Parcours sur l'évaluation des projets, proposé dans le cadre des rencontres Nationales "Projets artistiques et culturels en milieu rural".
- Table-ronde animée par l'UFISC sur l'évaluation de l'utilité sociale alors des rencontres RADAR de Haute Fidélité.

→ **Donner corps aux droits culturels dans les pratiques et les politiques publiques :**

- Défense de politiques pour la diversité et la solidarité (évaluation loi LCAP, dialogue avec les collectivités, ruralité, MPMD etc.)
- Participation à la démarche "Vers un livre blanc de la décentralisation culturelle" coordonnée par l'OPC.
- Valorisations et témoignages de lieux intermédiaires sur l'articulation entre droits culturels, écologie et participation citoyenne dans le cadre du projet européen Looking Up.

→ **Articuler les concepts et les référentiels, mobiliser sur les droits culturels au delà de la culture**

- Participation au groupe Fribourg sur la dimension culturelle des droits humains.

La dimension juridique des droits culturels

L'UFISC a engagé une réflexion sur la dimension juridique des droits culturels, envisagés comme cadre protecteur face à la marchandisation et aux menaces pesant sur les libertés associatives et artistiques.

Ses travaux portent sur trois axes :

- **la reconnaissance des droits culturels comme objectifs d'activités non économiques au sens du droit européen**, afin d'affirmer le caractère d'intérêt général des services proposés (charte européenne des droits fondamentaux, communication 2016 sur les aides d'Etat...) et leur réglementation par un droit positif hors des aides d'état régulant le marché concurrentiel ;
- **leur mobilisation comme outil juridique pour défendre les libertés associatives, académiques et artistiques** contre les pressions, les censures et les injonctions qui induise l'auto-censure ;
- **leur intégration dans les contractualisations entre associations et collectivités**, pour promouvoir des approches partenariales fondées sur les droits fondamentaux.

L'UFISC s'implique notamment dans les travaux de l'**Observatoire de la Marchandisation des Associations** (OCMA), porté par le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), où elle participe à faire reconnaître le référentiel des droits fondamentaux, et notamment culturels comme garant d'une approche non économique des associations citoyennes. Elle a pu intervenir en ce sens dans différents temps et notamment durant le **festival Carton Plein** à Lyon en novembre 2025, organisé par le CAC, le Mouvement associatif Aura et la structure de production musicale Coin Coin Productions.

Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, l'UFISC a poursuivi son travail pour une meilleure prise en compte des droits culturels, y compris en les intégrant à la **contribution d'ESS France sur la stratégie nationale de l'ESS**, partagée par l'ensemble des familles de l'ESS.

Sur le plan territorial, l'UFISC rappelle le rôle essentiel des communes et intercommunalités dans le soutien au tissu associatif et la participation de toutes et tous à la vie culturelle. Sa campagne **Pour une culture de la diversité et de la solidarité**, articulée autour de 7 engagements pour favoriser la participation de toutes et de tous à la vie culturelle, sera déployée en 2026, après un processus de travail collectif étalé sur 2025.

Enfin, l'UFISC a contribué à la mise en place d'une **étude collective sur les pratiques culturelles en tiers-lieux**, soutenue et co-pilotée par la DGDCE et France Tiers-Lieux, en lien avec l'ANTL. Impliquée dès les premières étapes d'identification des besoins et des objectifs de la mission, elle participe régulièrement au comité de pilotage chargé de la réalisation effective des actions de cette démarche à la fois collective et outillante. Celle-ci vise la mise en place d'un **cycle de webinaires en 2026** ainsi que la rédaction de **fiches-outils**, et a d'ores et déjà permis d'identifier des thématiques liées à la mise en œuvre des droits culturels par les lieux, ainsi que plusieurs terrains d'étude dans différents domaines artistiques et culturels.

Défendre la diversité culturelle et les droits culturels

► Développer un argumentaire sur la diversité culturelle et promouvoir des politiques publiques protectrices de cette diversité

- Pass culture et EAC : note adressée à la DGCA, analyse du rapport de la Cour des comptes.
- Réforme DG2TDC / DGDCE : alerte sur l'absence de concertation, suivi des périmètres.
- Construction d'une plateforme de propositions et d'outils de mobilisation dans l'optique des **Municipales 2026**.

Défendre les libertés artistiques et associatives

L'UFISC a poursuivi son travail d'alerte et d'accompagnement, en lien avec le CAC, l'Observatoire des Libertés Associatives et l'Observatoire de la liberté de création.

- Préparation d'une grande enquête pour 2026 (pilotée par Julien Talpin, OLA / Sorbonne-Nouvelle).

2 - Prendre soin et penser l'habitabilité / la soutenabilité

Réfléchir les impacts de la transition écologique, accompagner les démarches de sobriété et de décroissance dans l'écosystème culturel, penser le temps et les processus

► Développer un processus d'appropriation des enjeux et pratiques écologiques, de la relation au vivant et de l'éco-responsabilité

- Etat des lieux des démarches engagées par les organisations
- S'informer et nourrir les espaces de travail existants, participation aux espaces existants : Starter, Arviva...

► Mettre en travail les enjeux et pratiques écologiques de la relation au vivant et de l'éco-responsabilité

- Partenariat avec l'Université de la Sorbonne Nouvelle et des laboratoires Labex ICCA et IRMECCEN pour une **enquête "Eco-art"** sur les pratiques innovantes et démarches écologiques.

► Faire évoluer les pratiques et les politiques publiques à partir des enjeux écologiques

- Participation au **GT Transition écologique du CNPS** à travers la désignation du SMA. Suivi des travaux, préparation des analyses et des recommandations collectives pour une transition juste dans le secteur du spectacle et rédaction des positions.
- Animation de la **commission Territoires et transition écologique du CSESS** dont le GT Transition écologique juste. Rédaction des recommandations d'évolution de politiques publiques vers une stratégie de l'ESS pour une transition juste, solidaire et citoyenne.

3 – Accompagner et proposer des bifurcations vertueuses

Accompagner / promouvoir / essayer les (nouveaux) usages, (nouvelles) pratiques solidaires et écoresponsables

► Soutenir les lieux et les espaces de la bifurcation/transformation :

- LII et Tiers Lieux en lien avec la CNLII.
- Itinérance en lien avec le CITI (soutien aux états généraux de l'itinérance initié par le CITI).

Projet de recherche ECO-ART



L'UFISC et ses membres, en partenariat avec l'université Sorbonne Nouvelle et La Main Foncièrement Culturelle, portent le projet de recherche **ECO-ART** lancé .

Il vise à recenser et à caractériser les pratiques écologiques des structures artistiques et culturelles, ainsi qu'à analyser leurs conditions de développement local et les disparités territoriales en matière d'accès aux ressources, en mettant en évidence les conditions d'essaimage des pratiques d'une structure artistique et culturelle à l'autre, selon leur localisation géographique, modèles économiques, moyens budgétaires et ressources propres.

Le questionnaire en ligne, complété par des études de cas, permettra :

1. De **cartographier les pratiques écologiques** des structures artistiques et culturelles.
2. De **porter des propositions de politiques publiques** auprès du ministère de la culture, des collectivités territoriales etc.
3. De **valoriser les pratiques, démarches et les structures artistiques et culturelles** qui les portent.
4. De **rédiger des articles scientifiques** portés par la Sorbonne Nouvelle autour de l'enjeu de la transition écologique des structures artistiques et culturelles en France et en Europe.

FOCUS – Accompagner les coopérations

Culture(s) & Ruralité(s) : la démarche d'appui aux PCT en milieu rural, pour revitaliser les territoires ruraux par la culture !

Dans la continuité du projet AJITeR par la culture, l'UFISC propose un **travail approfondi autour de la revitalisation des territoires ruraux** à travers une démarche d'appui à l'accompagnement de projets culturels de territoires ruraux.

► 3 axes structurants :

- **La mobilisation des territoires**, des collectivités et des acteurs culturels ruraux.
- **Un appui aux acteurs, collectivités et territoires** par la constitution collective de ressources et le partage d'information et de savoir-faire.
- **L'accompagnement des acteurs, des collectivités et des territoires** pour analyser les situations territoriales et favoriser le déploiement de projets culturels de territoire, notamment par un apport en ingénierie et en formation.

Cette démarche collective...

... est pilotée dans le cadre d'**un comité de pilotage qui réunit une diversité de partenaires** (réseaux membres et partenaires, réseaux de collectivités, ainsi que le ministère de la Culture et l'ANCT qui soutiennent cette initiative).

... s'inscrit dans un **processus au long court**.

... s'appuie sur les **travaux et les ressources réalisées** dans le cadre du projet AJITeR, notamment sur le plaidoyer Cultures et ruralités.

**Culture
et ruralité**

LE SITE RESSOURCE DES PROJETS
CULTURELS DE TERRITOIRES RURAUX

L'animation d'une communauté apprenante



Apprentissage et entraide de pairs à pairs, partage d'expérience...

Les visites apprenantes



Des rencontres physiques organisées sur 2 jours pour partager analyses et diagnostic territorial, et travailler ensemble des principes d'action structurants.



Les rencontres territoriales

Des temps forts pour rassembler largement la diversité des parties prenantes d'un projet culturel de territoire : des acteur·rice·s artistiques et culturels, de l'économie sociale et solidaire, des réseaux professionnels, des chercheurs, des élu·e·s, des représentant·e·s de l'État, des technicien·ne·s et une diversité d'acteurs locaux (associations culturelles, centres sociaux, collectifs, établissements scolaires, élus...), mais aussi des citoyen·ne·s et habitant·e·s

Le site ressources culturerruralite.fr



Mise à disposition de ressources et valorisation de dynamiques culturelles

Le comité de pilotage (COPIL) de cette démarche d'appui aux projets culturels de territoires ruraux est constitué à ce jour d'une vingtaine d'organisations associatives et publiques : l'UFISC et plusieurs de ses organisations membres : **FEDELIMA, THEMMA, FRAAP, FAMDT, CITI, FNAR...** ; **France Festivals** ; la **Confédération Nationale des Foyers Ruraux** ; l'**Union Nationale des Acteurs du Développement Local - UNADEL** ; le **Mouvement pour l'Économie Solidaire - MES** ; l'**Observatoire des Politiques Culturelles - OPC** ; **Culture Lab 29** ; l'association **OPALE-CRDLA Culture** ; le ministère de la Culture - **DG2TDC** ; l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT** ; la **Fédération Nationale des Associations de Directeurs et directrices des Affaires Culturelles - FNADAC** ; **Culture.Co** – Réseau national pour la culture dans les départements ; l'**Association des Maires Ruraux de France - AMRF** ; l'**ANPP - Territoires de projet** (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays) ; **France Festivals** ; la **Fédération Française des Théâtres de Proximité - FFTP** ; ainsi que et de **consultants experts** dans l'accompagnement des projets culturels de territoires (Jean-Yves Pineau des Localos, Sébastien Cornu, Réjane Sourisseau...)

► Les actions 2025

Rencontres territoriales “Éducation Artistique et Culturelle et Projets Culturels de Territoire”

Ces rencontres territoriales organisées par l'UFISC en partenariat avec l'Association des Maires ruraux de l'Ariège (AMR09), l'Office central de la Coopération à l'École-Ariège (OCCE-09) et l'agence Benoît Labourdette Production, ont réuni une centaine de participants autour des enjeux de l'EAC en milieu rural. Ce temps fort a pu être coconstruit avec plusieurs partenaires associatifs et publics et en particulier la DRAC Occitanie, mobilisée durant le processus de préparation et la participation aux journées.

À travers des temps de conférence, de témoignages, d'ateliers participatifs, de table ronde et de débats, ces rencontres furent l'occasion d'interroger la place de l'EAC au sein des projets culturels de territoires ruraux. En quoi l'EAC est-elle moteur de la coopération territoriale, culturelle et au-delà ? En quoi favorise-t-elle la rencontre, l'interconnaissance, l'hybridation des projets ? **En quoi et pourquoi se situe-t-elle à l'intersection d'enjeux de société majeurs, des nécessaires transitions écologiques et sociales à activer, au respect des droits culturels des personnes, en passant par la lutte contre les discriminations et le « prendre soin » de nos diversités ?**

→ Une synthèse a été produite suite à la rencontre et mise en ligne sur le site dédié :

<https://cultureruralite.fr/eac-projets-culturels-de-territoire-synthese-des-rencontres-territoriales-de-foix>



Les rencontres nationales “Projets culturels et artistiques en milieu rural” 2025



Événement national incontournable, les rencontres « Projets artistiques et culturels en milieu rural » sont co-organisées tous les deux ans par l'UFISC, la FEDELIMA, la FAMDT et le CITI, avec l'appui d'autres organisations membres de l'UFISC (THEMAA, FNAR...) et de nombreux autres partenaires institutionnels et associatifs.

Cette 11^e édition des Rencontres Nationales « Projets artistiques et culturels en milieu rural », intitulée **Droits fondamentaux et convergences pour des territoires robustes et sensibles**, a été pensée et coconstruite comme un véritable espace-temps de co-développement, de partage de savoir-faire et de coopérations.

Elle a rassemblé, pour sa mise en œuvre, près d'une quarantaine de partenaires, institutionnels et associatifs, nationaux et locaux. Elle a donné corps à un travail collectif articulant national, régional et territorial. Le programme très riche de cette édition a mobilisé partenaires associatifs, de l'ESS, privé et publics. La Drac Grand Est a été particulièrement présente, en introduction des rencontres et en intervention sur le parcours relatif aux politiques publiques. La région, l'agence régionale, le département comme l'intercommunalité et la commune ont participé à cette édition, accueillie par la **Contre-Courant MJC**.

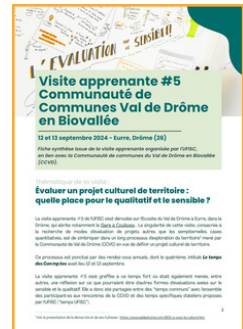
Les rencontres nationales “Projets culturels et artistiques en milieu rural” 2025 ont rassemblé **120 participant·es** pour :

- Une soirée d'ouverture.
- Une **plénière d'ouverture sous forme de dialogue croisé entre deux intervenants du champ de la recherche** : Damien Deville, géographe et anthropologue de la nature, auteur, conférencier et Margaux Thevenin, ingénieure agronome, exploratrice et restauratrice des relations à soi / aux autres / au non-humain, formatrice et conférencière.
- 4 parcours thématiques :
 - Parcours #1 – **Détours par la notion d'exploration sensible des territoires**,
 - Parcours #2 – **Quels leviers pour des politiques publiques en faveur de l'effectivité des droits culturels et des droits fondamentaux ?**
 - Parcours #3 – **Peut-on et comment évaluer par le prisme du référentiel des droits humains et des droits culturels ?**
 - Parcours #4 – **La présence artistique en milieu rural.**
- Une plénière conclusive sous forme d'assemblée contributive et délibérative.

Publication de la synthèse de la visite apprenante « Évaluer un projet culturel de territoire : quelle place pour le qualitatif et le sensible ? »

Synthèse de la visite apprenante des 12 et 13 septembre 2024 à Eurre - Auvergne-Rhône-Alpes, organisée avec la Communauté de communes Val de Drôme en Biovallée.

→ <https://cultureruralite.fr/visite-5-evaluation-sensible/>



A noter également :

- la participation de l'UFISC au comité de pilotage des États Généraux des Itinérances artistiques - <https://eg-itinerances.fr>
- la participation de l'UFISC au comité d'orientation du cycle régional VPTC (Vers des Projets Culturels de Territoires) piloté par l'Observatoire des Politiques Culturelles et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.
- la participation de l'UFISC au groupe de travail « Prospective Territoires » du Relais Culture Europe.
- ainsi que de nombreuses interventions sur la thématique culture et ruralité dans le cadre de plusieurs rencontres professionnelles.

L'UFISC, **Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles**, est une fédération professionnelle, qui réunit seize organisations du champ des arts et de la culture, se réclamant de l'économie solidaire.

L'ensemble des membres regroupent ainsi sur l'ensemble du territoire près de 3 000 entreprises artistiques et culturelles, dans différentes activités (création artistique, diffusion et exposition, production d'événements, accompagnement de pratiques culturelles, formation professionnelle, enseignement, médias, numérique...).

Elles sont réunies au sein de l'UFISC autour du **Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture**, qui défend les principes de diversité culturelle et de droits culturels, de coopération et d'économie solidaire, et de coconstruction citoyenne de l'intérêt général.

L'équipe de l'UFISC (en 2025)

- Patricia COLER, Déléguée générale : patricia.coler@ufisc.org
- Gaëlle FERVAL, Chargée de la communication et de projets : gaelle.ferval@ufisc.org
- Laure HUBERT-RODIER, Administratrice et chargée de projets : laure.hubert-rodier@ufisc.org
- Grégoire PATEAU, Chargé des dynamiques territoriales et de projets : gregoire.pateau@ufisc.org
- Erell HUELVAN, Appui à la coordination (à partir d'octobre 2024) : erell.huelvan@ufisc.org



L'UFISC est partenaire de la mission CRDLA Culture, Centre de ressources pour le dispositif local d'accompagnement Culture, animé par l'association Opale, qui en est l'opérateur et en assure également la coordination générale.

AVEC LE SOUTIEN DE

